

Les bénévoles, piliers de notre Eglise

Pia Grossholz-Fahrni, vice-présidente du Conseil synodal, cheffe du département OETN-Migration

Chaque année à l'occasion du Dimanche de l'Eglise, des bénévoles animent les cultes dans nos Eglises. Dans chaque paroisse, un groupe de bénévoles se constitue pour se préparer à ce dimanche. Certains suivent un séminaire d'introduction au thème retenu pour l'année. Les groupes consacrent ensuite plusieurs soirées à mettre au point une liturgie: ils cherchent des passages bibliques appropriés, choisissent des chants, écrivent des textes et partagent ensuite avec la communauté réunie le résultat de leurs réflexions dans le cadre du culte célébré en général le premier dimanche de février.

Il s'agit là d'un exemple typique d'activité bénévole au sein de l'Eglise. Mais il s'agit aussi d'une manière typiquement protestante d'"être Eglise". Le Dimanche de l'Eglise existe depuis 1912. Aux termes du Règlement ecclésiastique, il sert à commémorer l'introduction de la réforme à Berne le 7 février 1528. C'est la raison pour laquelle il revient aux laïques bénévoles de le célébrer. De ma propre expérience, je sais que le Dimanche de l'Eglise et sa préparation ont amené de nombreux laïques à reprendre un engagement actif au sein de la paroisse et de l'Eglise.

Mais les bénévoles de l'Eglise ne se limitent pas à un seul dimanche par année pour exprimer une Eglise vivante. Combien de services et activités proposées par notre Eglise n'existent et ne vivent que grâce à l'engagement non-rétribué des individus? Il suffit d'évoquer les visites, bazars et ventes missionnaires, garderies, participations à des groupes liturgiques, bibliques et "Terre nouvelle", l'accompagnement des demandeurs d'asile ou encore la participation à des chorales. Ces activités nourrissent des réseaux sociaux, les croyants vivent leur foi, la cohésion et la solidarité sociales s'en trouvent renforcés.

Je suis profondément impressionnée d'apprendre qu'au sein de notre Eglise, on compte une heure de travail gratuit pour une heure de travail salarié. Tout le monde est gagnant dans un tel engagement: la société dans son ensemble et l'Eglise mais aussi celles et ceux qui mettent qui consacrent de leur temps à l'Eglise. Des talents se découvrent, des amitiés se nouent, des expériences et des savoir-faire se transmettent, des idées nouvelles surgissent dans un esprit d'exercice conjoint des responsabilités. Une réalité réjouissante qui ne doit toutefois pas nous faire oublier que les bénévoles ont besoin de formes de reconnaissance adaptées à notre temps. En outre, l'accès à la formation continue doit leur garantir; dans la mesure du possible, ils doivent pouvoir bénéficier de l'accompagnement des collaboratrices et collaborateurs au sein de la paroisse.

Je suis convaincue que, sans les bénévoles, notre Eglise ne serait plus à même de fonctionner. Je me félicite donc, qu'à l'échelle de l'Europe toute entière l'année prochaine, leur engagement soit mis en lumière. L'année prochaine sera en effet l'année du bénévolat sur le thème de la promotion de la citoyenneté active. Je me félicite que les bénévoles vivent cette citoyenneté active aussi au sein de l'Eglise!